



## Programme : place de la famille dans la prise en charge au quotidien : sortir de la participation « alibi »

**Durée :** 14 heures ( 2 jours)

**Profils des stagiaires :** Tout professionnel intervenant en établissement ou service social et médico-social, personnel de l'ASE.

**Prérequis :** Aucun

### Objectifs pédagogiques

- Mettre en perspective l'ensemble des documents, textes, études qui encadrent la place de la famille dans le secteur social et médico-social.
- A partir de l'expérience des participants, faire un état des lieux non exhaustif des écarts entre obligations et pratiques, en s'appuyant sur les recommandations de l'ANESM (HAS).
- Co-construire avec enfants et familles des outils communs qui permettent d'inclure réellement la participation des familles dans le quotidien des institutions.
- Développer au sein de son établissement une véritable culture de la participation des familles à la vie institutionnelle et au projet des personnes accueillies ou accompagnées.

### Contenu de la formation

- **Jour 1 :**
- Approche juridique de la place des parents dans la prise en charge de leurs enfants. Interférences entre respect de l'autorité parentale et contraintes de la prise en charge des enfants.
  - Autorité parentale : définition, application, effets sur la place des parents au quotidien. Comment en respecter les attributs tout en protégeant les enfants confiés ? Articulation Autorité Parentale et Article 375 du Code Civil.
  - Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance et traduction dans la pratique. Comment ne pas se laisser happer par les « missions imaginaires » qui nous épuisent.
  - Loi de 2002, 2007 et 2016 : quelle application dans la relation aux parents.
- Les parents, la fratrie et la famille élargie dans les documents et instances institutionnels
  - Projet d'établissement ou de service, livret d'accueil, projet pour l'enfant, projet personnalisé : comment est rédigé la place de la famille. Retour sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS

- Participation des parents aux instances règlementaires : conseil de vie sociale, conseil d'administration, groupes de pilotage...
- La participation réelle des familles. Et si nous nous plaçons du côté de la personne accueillie et de sa famille.
    - Soutien à la parentalité, co-éducation, collaboration... Que cachent tous ces termes qui viennent définir le lien entre institution et famille ?
    - Obligation de participation et retour d'expériences, élaboration d'un état des lieux avec les participants.
    - Inclusion des familles dans le quotidien des établissements et services : avantages, inconvénients, limites d'une telle pratique.
  - **Jour 2 :**
  - Explorer d'autres pistes de réflexion : Et si la présence des familles dans le quotidien des institutions aidait à l'apaisement des conflits et tensions. Un autre regard sur les parents.
    - Place des parents dans les actes du quotidien dans la structure
    - Place des parents dans les actes du quotidien à l'extérieur
    - Place des parents dans le respect du cadre par leurs enfants
    - Place des parents dans les temps institutionnels
  - Ne pas oublier :
    - La famille élargie
    - La fratrie
    - L'environnement amical et social habituel de l'enfant
  - Déterminer les modalités de mise en place de ce changement de paradigme.
    - Les moyens matériels indispensables.
    - Associer les parents : un réflexe qui doit devenir une pratique.
    - Des principes d'action clairement énoncés en interne et auprès des partenaires.
  - Présentation d'outils mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain.
    - Le gîte à visée éducative.
    - Le « camp famille ».
    - Le blog.
    - Le jeu de carte, les planches.
    - Et ceux à créer.

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.

- Etude de cas concrets, mise en situation
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

**Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Quizz proposé à chaque fin de demi-journée et mises en situation pour contrôle des acquis
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.